

PROJET DE LOI

REJETÉ PAR LE SÉNAT
EN NOUVELLE LECTURE,

autorisant la ratification d'un Traité modifiant les traités instituant les Communautés européennes en ce qui concerne le Groenland (ensemble un Protocole).

Le Sénat a rejeté, en nouvelle lecture, le projet de loi, adopté avec modifications par l'Assemblée nationale, en nouvelle lecture.

Délibéré, en séance publique, à Paris, le 20 décembre 1984.

Le Président,

Signé : ALAIN POHER.

Voir les numéros :

Assemblée nationale (7^e législ.) : 1^{re} lecture : 2374, 2442 et in-8° 692.
2^e lecture : 2518, 2521 et in-8° 732.
Commission mixte paritaire : 2537.
Nouvelle lecture : 2533, 2539 et in-8° 743.

Sénat : 1^{re} lecture : 84, 92 et in-8° 46 (1984-1985).
2^e lecture : 166, 174 et in-8° 66 (1984-1985).
Commission mixte paritaire : 179 (1984-1985).
Nouvelle lecture : 180 et 182 (1984-1985).
